

Conquête et colonisation de l'Algérie (XIXe)

TEXTE 3 Libération d'Abd el-Kader

Allocution de Louis-Napoléon, prince-président, 16 octobre 1852

Abd el-Kader,

«Je viens vous annoncer votre mise en liberté.

Vous serez conduit à Brousse, dans les États du Sultan, dès que les préparatifs nécessaires seront faits, et vous y recevrez du gouvernement français un traitement digne de votre rang.

Depuis longtemps, vous le savez, votre captivité me causait une peine véritable, car elle me rappelait sans cesse que le gouvernement qui m'a précédé n'avait pas tenu les engagements pris envers un ennemi malheureux, et rien à mes yeux de plus humiliant pour le gouvernement d'une grande nation que de méconnaître sa force au point de manquer à sa promesse. La générosité est toujours la meilleure conseillère, et je suis convaincu que votre séjour en Turquie ne nuira pas à la tranquillité de nos possessions d'Afrique.

Votre religion, comme la nôtre, apprend à se sou- mettre aux décrets de la Providence. Or, si la France est maîtresse de l'Algérie, c'est que Dieu l'a voulu, et la nation ne renoncera jamais à cette conquête². Vous avez été l'ennemi de la Franc, mais je n'en rends pas moins justice à votre courage, à votre caractère, à votre résignation dans le malheur ; c'est pourquoi je tiens à honneur de faire cesser votre captivité, ayant pleine foi dans votre parole.»

Abd el Kader, *Lettre aux Français*, Évreux, Phébus, 1977, p.254-255, cité par Eugène de Civry, *op. cit.* ; discours paru dans le *Moniteur Universel*, à la même date.